

États financiers consolidés de

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Exercice clos le 31 mars 2022

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2022

Page

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers consolidés

Bilan consolidé	1
État consolidé des résultats	2
État consolidé de l'évolution de l'actif net	3
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	4
État consolidé des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers consolidés	6 - 31



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Conseil des gouverneurs de l'Hôpital d'Ottawa et au Ministère de la Santé de l'Ontario

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital ») qui comprennent :

- le bilan consolidé au 31 mars 2022
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos à cette date
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée l'Hôpital au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation consolidés, de l'évolution de son actif, e gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'Hôpital conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Autre Informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel ».

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations, autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, figurant dans un document probablement intitulé « Rapport annuel », à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Hôpital à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Hôpital ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Hôpital.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.



Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Hôpital.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Hôpital à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'Hôpital à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Page 4

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

KPMG A.N.L. / S.N.L. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Ottawa (Canada)
Le 6 juin 2022

L'HÔPITAL D'OTTAWA


Bilan consolidé

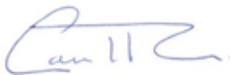
Au 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	200 873 \$	83 737 \$
Encaisse affectée (note 2)	24 541	24 290
Placements à court terme	2 800	2 060
Débiteurs (note 3 a))	172 882	205 201
Stocks	29 180	24 580
Frais payés d'avance	22 248	16 453
	<u>452 524</u>	<u>356 321</u>
Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (note 3 b))	6 347	5 216
Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles (note 4)	135 724	125 087
Immobilisations corporelles (note 5)	875 135	886 442
Fonds détenus en fiducie (note 6)	13 311	12 938
Actif dérivé (note 9)	981	–
	<u>1 484 022 \$</u>	<u>1 386 004 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer	392 830 \$	319 459 \$
Apports reportés	67 891	42 588
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	13 102	14 004
	<u>473 823</u>	<u>376 051</u>
Avantages sociaux futurs (note 8)	70 655	69 895
Dette à long terme (note 9)	114 071	125 413
Passif dérivé (note 9)	–	5 463
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	613 386	612 081
Fonds détenus en fiducie (note 6)	13 311	12 938
	<u>1 285 246</u>	<u>1 201 841</u>
Actif net (insuffisance) :		
Investi en immobilisations corporelles (note 11)	196 772	198 209
Non affecté - actif (insuffisance)	1 023	(8 583)
	<u>197 795</u>	<u>189 626</u>
Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s	981	(5 463)
	<u>198 776</u>	<u>184 163</u>
Engagements, éventualités et garanties (note 15)		
	<u>1 484 022 \$</u>	<u>1 386 004 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du Conseil,


_____, présidente du Conseil


_____, président-directeur général

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé des résultats

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Revenus		
Fonds publics	1 299 532 \$	1 266 003 \$
Soins aux patients	169 595	148 891
Sommes recouvrées et autres	111 768	87 333
Chambres à supplément	10 019	8 056
Services commercialisés	90 574	84 907
Placement	1 363	1 235
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement (note 10)	14 283	14 231
	<u>1 697 134</u>	<u>1 610 656</u>
Dépenses		
Traitements et salaires	749 228	715 519
Avantages sociaux	191 329	184 267
Fournitures et autres	366 305	369 339
Fournitures médicales et chirurgicales	127 156	115 756
Rémunérations du personnel médical	84 753	77 051
Médicaments	117 474	96 124
Intérêts	4 200	4 603
Amortissement de l'équipement	43 188	40 172
	<u>1 683 633</u>	<u>1 602 831</u>
Excédent des revenus sur les dépenses, avant les éléments ci-dessous	13 501	7 825
Revenus du stationnement	15 538	19 496
Dépenses du stationnement	(5 210)	(8 533)
Amortissement des apports reportés afférents aux bâtiments (note 10)	27 453	26 883
Amortissement des bâtiments et amélioration et entretien des terrains	(43 113)	(42 542)
Excédent des revenus sur les dépenses avant l'élément ci-dessous	8 169	3 129
Fonds de roulement (note 16)	–	41 549
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>8 169 \$</u>	<u>44 678 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	Investi en immobilisations corporelles	Non affectés	Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice	198 209 \$	(8 583)\$	189 626 \$	144 948 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	–	8 169	8 169	44 678
Variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles (note 11)	(1 437)	1 437	–	–
Solde à la fin de l'exercice	196 772 \$	1 023 \$	197 795 \$	189 626 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Pertes de réévaluation cumulées au début de l'exercice	(5 463)\$	(12 636)\$
Gains non réalisés sur :		
Dérivé (note 9)	6 444	7 173
Gains (pertes) de réévaluation cumulé(e)s à la fin de l'exercice	981 \$	(5 463)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des revenus sur les dépenses	8 169 \$	44 678 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	86 456	82 844
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	(41 736)	(41 114)
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	85	8
Augmentation nette des avantages sociaux futurs (note 8)	760	1 621
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	119 858	(15 354)
	<u>173 592</u>	<u>72 683</u>
Activités de financement		
Apports reportés reçus afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	43 041	38 201
Remboursement de la dette à long terme	(12 244)	(7 797)
Produit de la cession d'immobilisations	6	–
	<u>30 803</u>	<u>30 404</u>
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(75 240)	(62 705)
Diminution (augmentation) nette des subventions à recevoir	(1 131)	2 631
Augmentation nette des placements détenus pour acquisition d'immobilisations corporelles	(10 637)	(26)
Augmentation d'encaisse affectée	(251)	(3 155)
	<u>(87 259)</u>	<u>(63 255)</u>
Augmentation nette de l'encaisse durant l'exercice	117 136	39 832
Encaisse au début de l'exercice	83 737	43 905
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>200 873 \$</u>	<u>83 737 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

L'Hôpital d'Ottawa (l'« Hôpital ») est un centre universitaire des sciences de la santé qui fournit principalement des services de soins de santé aux résidents du réseau local d'intégration des services de santé de Champlain. L'Hôpital est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

1. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, y compris les normes 4200 pour les organismes gouvernementaux à but non lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Base de présentation

Ces états financiers consolidés reflètent les actifs, passifs et opérations de l'Hôpital. L'Hôpital consolide les activités financières des entités contrôlées qui fournissent des services cliniques.

Ces états financiers consolidés incluent les actifs, passifs et opérations de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, une entité contrôlée. L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa offre des soins cardiovasculaires aux patients de l'Hôpital d'Ottawa. L'entente de fonctionnement entre l'Hôpital et l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa stipule que le soutien clinique et administratif est fourni à la juste valeur marchande et que les locaux utilisés sont fournis à titre gratuit par l'Hôpital. Constitué sous le régime des lois de l'Ontario, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* et, à ce titre, est exonéré d'impôts.

Ces états financiers consolidés n'incluent pas les actifs, passifs et opérations de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa ou de l'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa, deux entités contrôlées, ni ceux des entités suivantes dans lesquelles l'Hôpital détient un intérêt économique : la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario, ses entités auxiliaires, L'Association alimentaire des hôpitaux d'Ottawa, Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc., et Services d'approvisionnement de santé Champlain. L'information financière condensée de la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa et de l'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa est présentée à la note 14.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Constatation des revenus

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

En vertu de la Loi sur l'assurance-santé et de son règlement, l'Hôpital reçoit son financement principalement de la province de l'Ontario, par l'entremise des mécanismes budgétaires établis par le ministère de la Santé de l'Ontario. Les subventions de fonctionnement sont constatées en revenus dans la période à laquelle elles s'appliquent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie d'une subvention vise une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

L'Hôpital reçoit du financement au titre du fonctionnement dans le cadre de certains programmes du ministère de la Santé de l'Ontario. Le montant final des revenus d'exploitation constatés ne peut être déterminé avant que le ministère de la Santé de l'Ontario examine les rapports financiers et statistiques pour l'exercice. Tout ajustement découlant de l'examen du ministère de la Santé de l'Ontario est constaté dans la période où l'ajustement est effectué.

Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés comme revenus lorsque les conditions d'affectation sont remplies. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis par imputation aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux égal à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les produits provenant de services aux patients, de chambres à supplément, de services commercialisés et d'autres services sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou que les services sont rendus.

Les revenus de placements comptabilisés dans l'état des résultats comprennent les intérêts, les dividendes et les gains et pertes réalisés, déduction faite des frais connexes. Les gains et les pertes non réalisés sont comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

c) Apports reçus sous forme de services

Un nombre important de bénévoles consacre de nombreuses heures de travail à l'Hôpital chaque année. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers consolidés.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement, moins une provision pour stocks désuets ou inutilisables. Le coût de remplacement est le coût estimatif du réapprovisionnement des stocks aux prix courants du marché.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers de l'Hôpital se composent de la trésorerie, de l'encaisse affectée, des placements à court terme, des débiteurs, des subventions à recevoir pour immobilisations corporelles, actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles, des passifs dérivés, des charges à payer, des fonds détenus en fiducie et de la dette à long terme.

Les instruments financiers de l'Hôpital sont évalués comme suit :

Encaisse	juste valeur
Encaisse affectée	juste valeur
Placements à court terme	juste valeur
Débiteurs	coût amortis
Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles	coût amortis
Actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles	juste valeur
Passif dérivé	juste valeur
Fonds détenus en fiducie	juste valeur
Créditeurs et charges à payer	coût amortis
Dette à long terme	coût amortis

Les variations non réalisées de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à leur réalisation. Quand un instrument financier est décomptabilisé, les gains et les pertes non réalisés qui étaient comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation font l'objet d'une reprise et sont passés en résultats. Les variations non réalisées de la juste valeur des actifs financiers détenus en fiducie et des actifs affectés aux achats d'immobilisations sont comptabilisées dans le passif correspondant.

Les instruments financiers sont ajustés des coûts de transaction encourus sur les coûts d'acquisition et de financement, lesquels sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers non dérivés font tous les ans l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'une moins-value est jugée durable, le montant de la perte est passé en résultat et, le cas échéant, le gain ou la perte non réalisé(e) est renversé de l'état des gains et pertes de réévaluation.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises, autres que le matériel léger, sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date de l'apport. Les remplacements de matériel léger sont passés en charges au cours de l'exercice. Les immobilisations en cours comprennent les coûts de construction et de développement et les intérêts capitalisés pendant la période de construction. Les immobilisations acquises par contrat de location-acquisition sont d'abord comptabilisées à la valeur actualisée des paiements de location minimums futurs, puis amorties sur leur durée de vie estimative.

Les immobilisations corporelles sont passées en revue pour déterminer si elles ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de l'Hôpital d'offrir des services, sa valeur comptable est dévaluée et ramenée à sa valeur résiduelle.

Le terrain n'est pas amorti compte tenu de sa durée de vie infinie. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, sur leur durée de vie utile estimative aux taux suivants :

Aménagement des terrains	5 à 25 ans
Améliorations locatives	Durée du bail plus extension prévue de l'option de renouvellement
Bâtiments	10 à 50 ans
Matériel de service d'immeubles	5 à 25 ans
Système d'information sur la santé	15 ans
Matériel principal	5 à 20 ans
Logiciels et infrastructure de réseau	5 à 10 ans

g) Fonds détenus en fiducie

L'Hôpital détient des ressources et fait des décaissements pour le compte de divers groupes ou particuliers non apparentés. L'Hôpital n'a aucun pouvoir discrétionnaire sur ces transactions. Les ressources reçues dans le cadre des transactions visant les fonds détenus en fiducie sont constatées à titre de passif et non de produits, et les distributions ultérieures de ces ressources sont portées en diminution du passif et non des charges.

h) Régimes d'avantages sociaux

L'Hôpital offre un régime de retraite à prestations déterminées ainsi que d'autres avantages sociaux futurs à la quasi-totalité de ses employés retraités et actifs. Ces avantages comprennent une assurance-vie et des prestations de soins de santé.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

1. Principales méthodes comptables (suite)

h) Régimes d'avantages sociaux (suite)

L'Hôpital constate ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires à l'acquisition des avantages. Le coût des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi gagnés par les employés est établi par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service et de l'hypothèse la plus probable, selon la direction, quant à l'âge de retraite des employés et aux coûts prévus des services de santé. L'évaluation actuarielle la plus récente a eu lieu le 31 mars 2022. La prochaine évaluation actuarielle aura lieu le 31 mars 2025.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, y compris les coûts des prestations au titre des services passés, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les modifications de régime ont lieu. Les gains et pertes actuarielles sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des employés actifs.

La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par le régime d'avantages sociaux des employés est de 12,0 ans (16,6 ans en 2021).

L'Hôpital est membre du Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario, régime interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Hôpital a adopté des principes comptables propres à un régime à cotisations déterminées parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

i) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des revenus et dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des ajustements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans la période au cours de laquelle ils sont connus. La principale estimation requise comprend les hypothèses actuarielles concernant les avantages sociaux futurs, l'évaluation des swaps et la juste valeur marchande du terrain reçu en apport.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

2. Encaisse affectée

L'encaisse affectée se compose de soldes affectés aux fins suivantes :

	2022	2021
Fond de défense du HIROC	12 029 \$	11 553 \$
Avantages sociaux des employés autoassurés	12 330	12 611
Autres	182	126
	24 541 \$	24 290 \$

3. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

a) Débiteurs

	2022	2021
Sommes à recevoir des patients	40 470 \$	37 259 \$
Ministère de la Santé de l'Ontario	105 464	132 825
L'Institut de recherche en santé d'Ottawa (note 14 d))	582	4 463
L'Équipe universitaire de santé familiale (note 14 b))	326	485
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 14 e))	7 381	6 183
Autres	35 625	35 882
	189 848	217 097
Moins : provision pour créances douteuses	(16 966)	(11 896)
	172 882 \$	205 201 \$

La provision pour créances douteuses est liée aux débiteurs des patients et est basée sur l'expérience passée de comptes similaires. L'allocation pour l'année en cours comprend les montants associés aux parties liées.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

3. Débiteurs et subventions à recevoir pour immobilisations corporelles (suite)

b) Subventions à recevoir pour immobilisations corporelles

Les subventions à recevoir pour immobilisations corporelles se rapportent à des subventions affectées à des acquisitions ou des projets qui ont été approuvés par le bailleur de fonds et sont exigibles par l'Hôpital à la fin de l'exercice. Ces montants ont aussi été inclus dans les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles.

	2022	2021
Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (note 14 e))	3 154 \$	3 934 \$
La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (note 14 c))	3 112	1 077
Autres	81	205
	6 347 \$	5 216 \$

4. Actifs affectés pour acquisitions d'immobilisations corporelles

Les actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles se composent d'un montant de 62 196 \$ (62 558 \$ en 2021) se rapportant au financement reçu et affecté dans le but d'acquisitions d'immobilisations corporelles et d'un montant de revenus de stationnement de 73 528 \$ (62 529 \$ en 2021) qui avait été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles. Les fonds sont détenus par la banque de l'Hôpital, rapportent des intérêts au taux préférentiel diminué de 1,6 % (1,6 % en 2021) et sont classés à long terme puisqu'une diminution nette d'encaisse n'est pas prévue d'ici un an. Au 31 mars 2022, des actifs affectés pour l'acquisition d'immobilisations corporelles d'un montant supplémentaire de 5 550 \$ (707 \$ en 2021) étaient recevables à l'Hôpital.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

5. Immobilisations corporelles

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2022 Valeur comptable nette	2021 Valeur comptable nette
Terrains	34 146 \$	– \$	34 146 \$	34 146 \$
Aménagement des terrains	5 336	5 336	–	–
Améliorations locatives	310	310	–	62
Bâtiments	998 372	489 090	509 282	539 573
Matériel de service d'immeubles	208 965	150 283	58 682	56 379
Système d'information sur la santé	142 688	25 454	117 234	116 477
Matériel principal	653 302	541 798	111 504	105 801
Logiciels et infrastructure de réseau	1 809	1 313	496	650
Immobilisations en cours	43 791	–	43 791	33 354
	2 088 719 \$	1 213 584 \$	875 135 \$	886 442 \$

- a) Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles au 31 mars 2021 s'élevaient à 2 014 294 \$ et à 1 127 852 \$, respectivement. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2022, l'Hôpital a cédé du matériel qui avait un coût de 815 \$ (1 156 \$ en 2021) et un amortissement cumulé de 724 \$ (1 148 \$ en 2021) en retour d'une somme de 6 \$ (néant \$ en 2021), ce qui a entraîné une perte de 85 \$ (8 \$ en 2021).
- b) Les terrains comprennent un apport du gouvernement du Canada en 2019 dont la juste valeur, à la date de l'apport, est estimée à 32 600 \$. Le mécanisme de l'apport consiste en un bail de 99 ans entre le gouvernement et l'Hôpital, qui prévoit un loyer annuel d'un dollar à condition que le terrain serve à la construction et l'exploitation du nouveau campus hospitalier.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

6. Fonds détenus en fiducie

Les fonds détenus en fiducie sont détenus par la banque de l'Hôpital et représentent le solde global des fonds détenus en fiducie à l'intention de tierces parties.

7. Endettement bancaire

L'Hôpital dispose d'une marge de crédit de 24 000 \$ (24 000 \$ en 2021) et d'un crédit d'immobilisation remboursable sur demande par versements échelonnés de 18 000 \$ (18 000 \$ en 2021) auprès de ses banquiers. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2022 et 2021. Ces deux éléments n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel moins 0,75 %.

Autorisation de découvert de 500 \$ obtenue auprès d'un de ses banquiers afin de répondre aux besoins de financement courants. La facilité renouvelable est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel, payable mensuellement à terme échu. L'Hôpital a fourni la garantie suivante pour la facilité : un accord général de sécurité qui constitue une charge de premier rang sur l'ensemble des débiteurs, des stocks et des équipements principaux autres que les biens loués. Le montant actuel prélevé sur cette facilité est néant \$ au 31 mars 2022 et 2021.

8. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre un régime à prestations déterminées qui met à la disposition de certains de ses employés une assurance-maladie complémentaire et une assurance contre les frais dentaires et continue de leur offrir ces prestations après leur départ à la retraite. La dernière évaluation actuarielle des avantages sociaux futurs a été effectuée au 31 mars 2022.

Au 31 mars, le passif associé au régime d'avantages sociaux de l'Hôpital s'établissait ainsi :

	2022	2021
Obligation au titre des prestations constituées	65 969 \$	61 908 \$
Gains actuarielles non amorties	4 686	7 987
Passif des avantages sociaux des employés	70 655 \$	69 895 \$

Le régime de l'Hôpital n'est pas capitalisé, ce qui donne lieu à un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées lors de l'estimation du calcul de l'obligation estimative de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2022	2021
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations constituées	3,89 %	3,21 %
Augmentation du coût des soins dentaires	3,75 %	3,50 %
Hausse du coût des soins prolongés	5,75 %	7,50 %
Durée moyenne estimative des années de service restantes des employés actifs	12,0 ans	16,6 ans

La variation des avantages sociaux futurs comprend les éléments suivants :

	2022	2021
Coût du service courant	3 363 \$	3 570 \$
Intérêt sur les obligations au titre des prestations constituées au cours de l'exercice	1 978	2 066
Amortissement des gains actuariels	(646)	(301)
Prestations versées par l'Hôpital au cours de l'exercice	(3 935)	(3 714)
	760 \$	1 621 \$

Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario :

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au régime de retraite Healthcare of Ontario Pension Plan (le « régime »). Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Le montant des cotisations versées au régime au cours de l'exercice par l'Hôpital au nom des employés s'élevait à 62 463 \$ (60 391 \$ en 2021) et il figure dans l'état consolidé des résultats.

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les avantages sociaux futurs pourront être entièrement financés par le fonds de retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. La dernière évaluation actuarielle triennale du régime indiquait qu'il était entièrement capitalisé au 31 décembre 2021.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

9. Dette à long terme

La dette à long terme se compose de ce qui suit :

	2022	2021
Billet à terme, garanti en vertu d'une entente de cession générale, portant intérêt au taux de 2,23 %, remboursable en paiements de capital plus les intérêts de 93 \$ par mois et venant à échéance en mars 2025	– \$	4 273 \$
Emprunt à terme, portant intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré de 0,50 %, remboursable en paiements de capital plus les intérêts de 125 \$ par mois et venant à échéance le 31 octobre 2024	11 375	12 875
Emprunt à terme, portant intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré de 0,56 %, venant à échéance en septembre 2034 (voir la note ci-après)	103 755	106 655
Contrat de location-acquisition lié au matériel d'imagerie, remboursable en paiements mensuels de 80 \$ pour les 5 premières années et de 77,50 \$ par mois pour le reste de la durée de l'entente, expirant en mai 2028	4 938	5 634
Obligation locative liée à HIS, remboursement par versements mensuels de 262 \$ à compter d'octobre 2019 et se terminant en août 2024	7 105	9 980
	127 173	139 417
Moins la tranche à moins d'un an de la dette à long terme	(13 102)	(14 004)
	114 071 \$	125 413 \$

L'Hôpital dispose d'une facilité de prêt avec emprunt maximal de 160 000 \$.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

9. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital annuels anticipés à effectuer relativement à la dette long terme s'établissent comme suit :

2023	13 102 \$
2024	13 300
2025	18 132
2026	8 722
2027	8 768
Années suivantes	65 149
	<hr/>
	127 173 \$

L'Hôpital a conclu une entente de swap de taux d'intérêt de 15 ans d'une valeur nominale de 115 000 \$, entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2019. La valeur nominale s'amortit mensuellement selon un calendrier préétabli jusqu'à l'échéance, le 1^{er} septembre 2034. La valeur nominale actuelle est de 95 194 \$. L'Hôpital devra payer un taux d'intérêt fixe de 3,144 % et profitera d'un taux d'intérêt variable qui viendra compenser le taux variable payé sur son emprunt à terme. Au 31 mars 2022, la juste valeur positive du swap de taux d'intérêt s'établissait à 923 \$ (4 871 \$ juste valeur négative en 2021). L'incidence de l'évolution de la juste valeur du swap de taux d'intérêt sur l'exercice visé se traduit par une variation de 5 794 \$ (6 690 \$ en 2021) dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

L'Hôpital a conclu une entente de swap de taux d'intérêt de 10 ans d'une valeur nominale de 15 000 \$, entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2019 et qui viendra à échéance le 1^{er} septembre 2029. L'Hôpital devra payer un taux d'intérêt fixe de 3,07 % et profitera d'un taux d'intérêt variable qui viendra compenser le taux variable payé sur son emprunt à terme. Au 31 mars 2022, la juste valeur positive du swap de taux d'intérêt s'établissait à 58 \$ (592 \$ juste valeur négative en 2021). L'incidence de l'évolution de la juste valeur du swap de taux d'intérêt sur l'exercice visé se traduit par une variation de 650 \$ (483 \$ en 2021) dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

10. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent la fraction non amortie et la fraction inutilisée des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations corporelles. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations corporelles est comptabilisé comme revenus dans l'état consolidé des résultats.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

10. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

Les variations survenues dans le solde reporté de l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	612 081 \$	614 994 \$
Plus les apports reçus au cours de l'exercice	43 041	38 201
Moins l'amortissement du matériel	(14 283)	(14 231)
Moins l'amortissement des bâtiments	(27 453)	(26 883)
Solde à la fin de l'exercice	613 386 \$	612 081 \$

Le solde non amorti et inutilisé des apports afférents aux immobilisations corporelles s'établit comme suit :

	2022	2021
Apports de capital non amortis (note 11)	551 190 \$	548 816 \$
Apports de capital inutilisés (note 4)	62 196	63 265
	613 386 \$	612 081 \$

11. Investissement en immobilisations corporelles

a) L'investissement en immobilisations corporelles est calculé ainsi :

	2022	2021
Immobilisations corporelles	875 135 \$	886 442 \$
Montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 10)	(551 190)	(548 816)
Dette à long terme (note 9)	(127 173)	(139 417)
	196 772 \$	198 209 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

11. Investissement en immobilisations corporelles (suite)

b) La variation nette de l'investissement en immobilisations corporelles est déterminée ainsi :

	2022	2021
Acquisition d'immobilisations corporelles	75 240 \$	62 705 \$
Montants couverts par les apports reportés	(44 110)	(39 639)
Remboursement de la dette à long terme	12 244	7 797
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	(85)	(8)
Produit de la cession d'immobilisations	(6)	–
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	41 736	41 114
Amortissement des immobilisations corporelles	(86 456)	(82 844)
	(1 437)\$	(10 875)\$

12. Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2022	2021
Placements à court terme	(740)\$	(306)\$
Débiteurs	32 319	(78 424)
Stocks	(4 600)	(6 284)
Frais payés d'avance	(5 795)	(1 844)
Créditeurs et charges à payer	73 371	60 349
Apports reportés	25 303	11 155
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	119 858 \$	(15 354)\$

13. Instruments financiers

Établissement de la juste valeur

Le système de classification suivant est utilisé pour mesurer la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur selon les catégories suivantes.

Niveau 1 – cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – données d'entrée observables directement ou indirectement, autres que celles du niveau 1, telles que les cours, sur des marchés inactifs, pour des actifs ou des passifs ou encore des données du marché qui sont observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif.

Niveau 3 – données d'entrée non observables qui ne sont pas fondées sur les activités des marchés et qui sont pertinentes pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

13. Instruments financiers (suite)

Établissement de la juste valeur (suite)

L'encaisse, l'endettement bancaire, les actifs détenus pour acquisitions d'immobilisations corporelles et les fonds détenus en fiducie sont des justes valeurs de Niveau 1 et les dérivés sont des justes valeurs de Niveau 2.

Gestion des risques

L'Hôpital est exposé à divers risques financiers en raison de ses opérations et de ses avoirs en instruments financiers. L'impact de la pandémie de COVID-19 sur les risques de l'Hôpital fait l'objet de la note 19.

Risque de crédit

Il s'agit du risque qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie. L'Hôpital encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs tel que divulgué à la note 3. La direction est d'avis que la provision pour créances douteuses sur les débiteurs liés aux patients est suffisante, et a mis en œuvre des procédures de recouvrement afin de mitiger le risque de crédit.

Risque de liquidité

L'objectif de l'Hôpital est d'avoir assez de liquidité afin de remplir ses objectifs financiers à leurs échéances. L'Hôpital gère son risque de liquidité en dressant des prévisions relatives aux flux de trésorerie découlant de ses opérations, en anticipant les activités d'investissement et de financement à venir, et en maintenant des facilités de crédit, afin de s'assurer de disposer de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières actuelles et futures.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des conditions du marché. Les conditions du marché englobent trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix.

Risque de taux d'intérêt

L'Hôpital est exposé au risque de taux d'intérêt au titre de sa dette à long terme, dont le taux d'intérêt est lié au taux préférentiel du prêteur. L'Hôpital a conclu une entente de swap de taux d'intérêt pour atténuer le risque de taux d'intérêt découlant de sa dette à long terme (note 9).

L'Hôpital estime qu'il n'encourt pas de risques importants de taux d'intérêt, de change ou autres découlant de ses instruments financiers.

L'exposition aux risques n'a pratiquement pas changé par rapport à l'an dernier, et l'Hôpital n'a pas modifié ses politiques, ses procédures et ses méthodes de mesure du risque de crédit.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés

a) Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital exerce un contrôle sur la Corporation de la résidence de l'Hôpital d'Ottawa (la « Corporation »), entité exonérée d'impôt et sans capital-actions qui a été constituée en vertu des lois de L'Ontario. Cette entité fournit des habitations aux internes et aux familles des patients de l'Hôpital, des facilités de stationnement pour les patients et le personnel de l'Hôpital et administre d'autres activités commerciales.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu 1 030 \$ (400 \$ en 2021) de la Corporation. Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait une somme à payer à la Corporation, totalisant 236 \$ (429 \$ en 2021); ce montant porte intérêt au taux préférentiel diminué de 1,60 %, est payable sur demande et n'est assorti d'aucune modalité fixe de remboursement. L'Hôpital avait également une créance opérationnelle de 366 \$ (néant en 2021) à la fin de l'exercice.

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre se présentent ainsi :

	2022	2021
Bilan		
Total de l'actif	3 341 \$	1 840 \$
Total du passif	1 114 \$	60 \$
Actif net	2 227	1 780
	3 341 \$	1 840 \$
Résultats des activités		
Total des revenus	2 493 \$	1 932 \$
Total des dépenses	1 017	1 087
Excédent des revenus sur les dépenses	1 476 \$	845 \$
Flux de trésorerie		
Exploitation	1 020 \$	(508)\$
Investissement	(281)	(46)
Flux de trésorerie de l'exercice	739 \$	(554)\$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

- b) L'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa Inc.

L'Hôpital exerce un contrôle sur l'Équipe universitaire de santé familiale de l'Hôpital d'Ottawa Inc. (la « Société »), une entité exonérée d'impôt sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. La Société exploite un centre de soins de santé primaires qui offre des services médicaux, de santé et de soutien au grand public et mène des recherches sur la médecine familiale et les soins de santé primaires ou y participe.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a fourni un financement supplémentaire de 225 \$ (347 \$ en 2021) à la Société. Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait une créance auprès de la Société s'élevant à 326 \$ (485 \$ en 2021).

L'actif, le passif et les résultats des activités de la Corporation pour l'exercice clos le 31 mars se présentent ainsi :

	2022	2021
Bilan		
Total de l'actif	897 \$	928 \$
Total du passif	897 \$	928 \$
Résultats des activités		
Total des revenus	4 790 \$	4 817 \$
Total des dépenses	4 790	4 817
Excédent des revenus sur les dépenses	– \$	– \$
Flux de trésorerie		
Exploitation	(31)\$	355 \$
Flux de trésorerie de l'exercice	(31)\$	355 \$

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

c) La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa (la « Fondation ») une entité exonérée d'impôt, constituée sans capital-actions en vertu des lois de l'Ontario. La Fondation a été constituée en vue de recueillir, de recevoir, de maintenir et de gérer les fonds destinés à divers programmes et projets d'investissement de l'Hôpital.

Au cours de l'exercice, l'Hôpital a reçu de la Fondation la somme de 6 658 \$ (5 419 \$ en 2021). Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait une subvention à recevoir pour immobilisations corporelles de la Fondation de 3 112 \$ (1 077 \$ en 2021), une somme à recevoir de 780 \$ (902 \$ en 2021) pour le fonds de dotation et 574 \$ (1 055 \$ en 2021) liés aux autres frais d'exploitation payés par l'Hôpital pour le compte de la Fondation. De plus, la Fondation a fait des dons en nature à l'Hôpital pour lesquels aucun montant n'a été inscrit dans les états financiers. L'Hôpital a loué des locaux à la Fondation au coût de 26 \$ (néant \$ en 2021).

d) L'Institut de recherche de l'hôpital d'Ottawa

L'Hôpital détient un intérêt économique dans l'Institut de recherche de l'hôpital d'Ottawa (l'« Institut »), l'Institut exerce et encourage exclusivement des activités de recherche scientifique et de développement expérimental qui sont dans l'intérêt du grand public. L'Institut est un organisme exonéré d'impôt qui a été constitué en vertu des lois de l'Ontario.

Au 31 mars 2022, l'Hôpital détenait une créance opérationnelle de l'Institut s'élevant à 582 \$ (solde créditeur de 4 463 \$ en 2021). Au cours de l'exercice, l'Hôpital a fourni à l'Institut un financement de base de 10 836 \$ (7 336 \$ en 2021) pour l'acquisition de ressources. L'Hôpital a également fourni des fonds totalisant 150 \$ (150 \$ en 2021) pour certaines dépenses de fonctionnement de l'Institut. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

e) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs de l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (« ALREO »). L'ALREO a pour but d'offrir des services de laboratoire spécialisés à 16 hôpitaux membres selon la méthode du coût des services.

Au 31 mars 2022, l'Hôpital détenait un intérêt économique de 11 010 \$ (5 166 \$ en 2021) d'un montant total de l'actif net de 19 000 \$ (8 926 \$ en 2021). L'Hôpital avait aussi une subvention pour immobilisations corporelles à recevoir de l'ALREO de 3 154 \$ (3 934 \$ en 2021) concernant la construction d'un laboratoire régional et les investissements dans les immobilisations. Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait aussi un débiteur opérationnel à recevoir de 7 381 \$ (6 183 \$ en 2021).

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

f) Sociétés auxiliaires

L'Hôpital a un intérêt économique dans les Auxiliaires Civic et les Auxiliaires Riverside de l'Hôpital d'Ottawa ainsi que dans les Amis de l'Hôpital d'Ottawa - Campus Général (les « sociétés auxiliaires ») et l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation (l'« Association »). Le 1^{er} octobre 2021, les Auxiliaires de l'Hôpital Civic d'Ottawa, les Auxiliaires de l'Hôpital Riverside et les Amis de l'Hôpital d'Ottawa – Campus général (les « sociétés auxiliaires ») ont fusionné sous le nom d'Auxiliaires de l'Hôpital d'Ottawa (la « Société auxiliaire »). L'Hôpital a maintenant un intérêt économique dans les Auxiliaires de l'Hôpital d'Ottawa et dans l'Association des bénévoles du Centre de réadaptation (l'« Association »). L'objectif de la Société auxiliaire et de l'Association reste le même : il vise à recueillir et à recevoir des fonds qui seront affectés à divers programmes et projets d'immobilisations de l'Hôpital et de ses fondations connexes. La Société auxiliaire et l'Association sont des entités exonérées d'impôt. La Société auxiliaire a été créée en vertu des lois de l'Ontario.

g) Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc.

L'Hôpital est membre fondateur des Services de linge hospitaliers de la région d'Ottawa Inc. (« SLHRO »). SLHRO a pour but de fournir des services de blanchisserie aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Au 31 mars 2022, l'Hôpital détenait un intérêt financier de 9 963 \$ (8 191 \$ en 2021) sur l'actif net total de 18 010 \$ (14 514 \$ en 2021).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2022, l'Hôpital a versé 7 257 \$ (7 024 \$ en 2021) aux SLHRO pour des services de lingerie. Ces sommes sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état non consolidé des résultats.

h) L'Association alimentaire des hôpitaux d'Ottawa (précédemment les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc.)

L'Hôpital était l'un des membres fondateurs des Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc. (« SAH »). SAH a pour but de fournir des services d'alimentation aux hôpitaux membres selon la méthode du coût de service.

Le 13 mai 2019, le conseil d'administration des SAH a finalisé la vente de la quasi-totalité de leurs actifs à un tiers acheteur. Comme convenu à l'unanimité par les hôpitaux membres et le conseil d'administration des SAH, le produit net de la vente sera distribué à chacune des fondations respectives des hôpitaux membres. Le jour de la vente, les SAH ont changé leur nom commercial pour celui l'Association alimentaire des hôpitaux d'Ottawa (« AAHO »).

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

- h) L'Association alimentaire des hôpitaux d'Ottawa (précédemment les Services alimentaires hospitaliers de l'Ontario Inc.) (suite)

Le 8 novembre 2019, le conseil d'administration de l'AAHO a approuvé une motion visant à distribuer 10 000 \$ aux fondations des hôpitaux membres en fonction de leur part. La part de la distribution revenant à la Fondation de l'Hôpital d'Ottawa étant de 54,94 %, la Fondation a donc reçu un don initial de 5 495 \$ en mars 2020. La Fondation de l'Hôpital d'Ottawa a distribué ce don sous forme de subvention à l'Hôpital en mars 2020. Un don additionnel de 1 484 \$ (1 373 \$ en 2021) a été reçu par la Fondation et distribué à l'Hôpital au cours de l'exercice.

Au 31 mars 2022, l'Hôpital avait un intérêt économique de 209 \$ (1 661 \$ en 2021) dans l'actif net total de 380 \$ (3 022 \$ en 2021) d'AAHO.

- i) Services d'approvisionnement de santé Champlain

L'Hôpital est l'un des membres fondateurs des Services d'approvisionnement de santé Champlain (« SASC »). Le SASC a été créé pour mettre en application la collaboration de services partagés parmi les divers hôpitaux de la région Champlain, ce qui permettra d'intégrer des opérations d'approvisionnement, d'acquisition et de logistiques au sein de la région.

Au 31 mars, l'Hôpital avait un montant à payer de 33 \$ (30 \$ en 2021) au SASC pour les dépenses payées par les SASC au nom de l'Hôpital. Ces dépenses sont constatées à titre de fournitures et autres charges à l'état consolidé des résultats.

- j) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

En raison de son intérêt avec l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa, l'Hôpital d'Ottawa est lié aux entités suivantes, tel que décrit ci-dessous :

- i) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa

La Société a été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but lucratif*. Le mandat de la Société consiste à exercer des activités de collecte de fonds, et à faire l'acquisition, à solliciter ou à recueillir des fonds en vue du maintien des activités des laboratoires et d'un centre de recherches. La Société est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En outre, la Société est classée à titre d'entreprise sans but lucratif aux fins de la recherche scientifique et du développement expérimental, au sens défini dans le paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

j) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

i) Société de recherche de l'Institut de cardiologie d'Ottawa (suite)

L'Institut a une participation dans la Société. Un montant de 166 \$ (69 \$ en 2021) se rapportant aux projets de construction et à d'autres frais engagés au nom de la Société est comptabilisé dans les débiteurs. Un montant de 8 912 \$ (1 236 \$ en 2021) se rapportant aux charges salariales et à d'autres coûts des activités de soutien engagés par la Société est comptabilisé dans les créditeurs. Ces montants ne portent pas d'intérêt, et leur remboursement ne fait l'objet d'aucune modalité particulière. Au cours de l'exercice, l'Institut a versé 9 715 \$ (4 342 \$) à la Société à titre de financement de base pour soutenir la recherche. Ces montants sont comptabilisés dans les salaires, les fournitures et les autres charges, dans l'état des résultats.

Ces opérations sont considérées comme faisant partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

ii) Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa

La Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Fondation ») a été constituée sans capital-actions conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but lucratif*. Elle coordonne et fait la promotion d'activités de financement et de collecte de fonds en vue de soutenir et de financer la recherche, les soins au patient, la sensibilisation et d'autres activités en lien à la santé cardiovasculaire de l'Institut et de la Société de recherche de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (la « Société »). La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, par conséquent, elle est exonérée d'impôt conformément au paragraphe 149(1)l) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa détient un intérêt économique dans la Fondation, étant donné que la Fondation détient des ressources utilisées au profit de l'Institut. Un montant de 132 \$ (132 \$ en 2021) est comptabilisé dans les subventions à recevoir pour immobilisations corporelles. Un montant de 3 028 \$ (12 945 \$ en 2021) est comptabilisé dans les créditeurs. Durant cette période, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a comptabilisé une somme de 1 175 \$ (1 139 \$ en 2021) qui lui a été versée par la Fondation, à l'appui de programmes cliniques, d'achats de matériel et de programmes d'immobilisations. Au cours de la période, l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a versé 5 028 \$ (12 945 \$ en 2021) à la FICUO.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

14. Organismes apparentés (suite)

j) Organismes apparentés de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

ii) Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa (suite)

L'Hôpital dispose, sous la forme d'une sûreté de deuxième rang sur tous ses biens personnels, d'une facilité de crédit que la Fondation de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa a conclue avec la Banque Royale du Canada, qui se compose d'une facilité à taux fixe (10 000 \$). La facilité à taux fixe affiche un solde de 6 283 \$ (7 248 \$ en 2021) et viendra à échéance le 31 janvier 2028; il porte intérêt au taux de 2,44 %, lequel a été fixé au moyen d'un contrat de SWAP à terme.

iii) Anciens patients et auxiliaires

L'Institut est aussi lié à l'Association des anciens patients de l'Institut de cardiologie (les « Anciens ») et au Auxiliaires de l'Institut de cardiologie (les « Auxiliaires »). L'objet de ces deux organismes est de recueillir et de recevoir des fonds au bénéfice de différents programmes et projets d'investissement de l'Institut, de la Société et de la Fondation. Les Anciens et les Auxiliaires sont des entités exonérées d'impôt qui ont été créées en vertu des lois de l'Ontario.

Ces opérations sont considérées comme faisant partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

15. Engagements, éventualités et garanties

a) La nature des activités de l'Hôpital est telle qu'il y a habituellement toujours des litiges en cours ou possibles. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2022, la direction estime que l'Hôpital est muni d'une défense valable et l'une couverture d'assurance appropriée. Dans l'éventualité où le dénouement de l'une ou de plusieurs de ces réclamations serait défavorable à l'Hôpital, la direction est d'avis qu'une telle situation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière de l'Hôpital.

b) Un groupe d'hôpitaux, dont l'Hôpital fait partie, a mis sur pied le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré en tant que bourse d'assurance réciproque au sens des lois provinciales sur les assurances, qui permettent à des personnes d'échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'assurance responsabilité civile aux organismes de santé dans les provinces et territoires où il est titulaire d'une licence. Les souscripteurs paient des primes annuelles, actuariellement déterminées et, le cas échéant, ils font l'objet d'une nouvelle évaluation lorsque les pertes subies par le groupe pendant les années de cotisation sont supérieures à ces primes. Aucune réévaluation n'avait été faite au 31 mars 2022.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

15. Engagements, éventualités et garanties (suite)

- (c) Sous réserve des conditions prévues de la vente des SAH le 13 mai 2019, l'Hôpital s'est engagé à continuer d'acheter des produits alimentaires auprès de l'acquéreur dans le cadre d'un accord d'approvisionnement de trois ans qui prend fin en mai 2022.
- d) Dans les limites permises par la loi, l'Hôpital indemnise ses administrateurs et dirigeants, présents et passés, à l'égard de certaines réclamations dont ils peuvent faire l'objet en raison des services qu'ils ont fournis à titre d'administrateurs ou de dirigeants. L'Hôpital a souscrit une assurance responsabilité civile pour ses administrateurs et dirigeants qui peuvent être utilisée dans certains cas. La nature et la probabilité des réclamations empêchent l'Hôpital de faire une évaluation raisonnable du montant maximal potentiel qu'il pourrait être tenu de verser à des contreparties. L'Hôpital estime qu'il y a très peu de risques que de telles réclamations lui occasionnent des frais importants et, par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers consolidés à l'égard de ces garanties d'indemnisation.
- e) Au 31 mars 2022, l'Hôpital possède un terrain contaminé mais n'avait pas comptabilisé de passifs environnementaux car la probabilité et l'évaluation de ces coûts ne sont pas déterminables à ce moment.
- f) L'Hôpital a comptabilisé des coûts de 43 780 \$ (33 354 \$ en 2021) pour les immobilisations en cours dans les immobilisations corporelles au 31 mars 2022. Le coût d'achèvement estimatif de ces immobilisations est de 59 830 \$ (22 408 \$ en 2021). Le 18 janvier 2020, l'Hôpital a substantiellement achevé un important projet d'agrandissement de ses installations.
- g) L'Hôpital est un membre du Centre des sciences de la santé Ottawa. Le Centre des sciences de la santé a été créé pour veiller à la surveillance et l'orientation de l'entretien des biens-fonds où se situent l'Hôpital d'Ottawa, le Centre hospitalier pour enfants de l'Est de l'Ontario, l'Université d'Ottawa et le Centre de traitement pour enfants d'Ottawa.

En tant que membre du Centre des sciences de la santé Ottawa, l'Hôpital est partie à un accord d'énergie thermique (AET) avec Trans/Alta Corporation pour l'achat d'énergie thermique pour le chauffage et l'humidification de l'Hôpital. En 2022, l'AET a été modifié et prolongé de sorte qu'il sera maintenant en vigueur du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2033.

- h) L'Hôpital, en collaboration avec le ministère de la Santé de l'Ontario, a entrepris un projet majeur de réaménagement des immobilisations, en vue de construire un nouveau campus pour l'Hôpital d'Ottawa. Le nouveau campus permettra à l'Hôpital d'offrir des installations médicales, universitaires et de recherche à la fine pointe, afin de répondre aux besoins croissants en matière de soins de santé des citoyens d'Ottawa et des communautés environnantes. En collaboration avec le ministère de la Santé et Infrastructure Ontario, l'Hôpital est en voie de terminer la conception préliminaire et les spécifications des extrants du nouveau campus.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

15. Engagements, éventualités et garanties (suite)

- i) L'Hôpital a conclu des contrats de location-exploitation dont les paiements annuels futurs s'établissent comme suit :

2023	5 140 \$
2024	4 795
2025	4 276
2026	2 215
2027	1 055
Années suivantes	30
	<hr/>
	17 511 \$

16. Fonds de roulement du ministère de la Santé :

En mars 2021, l'Hôpital a été informé qu'il était admissible à un financement ponctuel pour combler son fonds de roulement déficitaire. Son admissibilité à ce financement était fonction de critères prédéterminés et il est stipulé que les fonds ne doivent servir qu'à réduire le fonds de roulement déficitaire et ne peuvent servir au fonctionnement de l'Hôpital.

Le ministère de la Santé a fourni un financement du fonds de roulement de néant \$ (41 549 \$ en 2021) qui a été constaté à titre de revenu. L'Hôpital a produit tous les rapports nécessaires concernant ce financement.

17. Financement de la part du ministère de la Santé en raison de la pandémie :

En raison de la pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») qui sévit, le ministère de la Santé (le « Ministère ») a annoncé plusieurs programmes de financement visant à aider les hôpitaux à supporter les coûts de fonctionnement et les coûts en capital différentiels et les baisses de revenus découlant de la COVID-19. Outre ces programmes, le Ministère autorise les hôpitaux à réaffecter les fonds inutilisés de certains programmes au financement des coûts, des pertes de revenus et des autres pressions budgétaires dus à la COVID-19, au moyen d'un rapprochement général des fonds.

Bien que le Ministère ait donné des directives concernant le montant maximal des fonds pouvant être attribués à l'Hôpital et les critères d'admissibilité et de constatation des revenus, celles-ci continuent d'évoluer et pourraient faire l'objet d'une révision et d'une clarification après l'approbation des présents états financiers. Le Ministère a également indiqué que tout le financement lié à la COVID-19 était soumis à un examen et à un rapprochement, avec la possibilité d'ajustements au cours de l'exercice suivant.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

17. Financement de la part du ministère de la Santé en raison de la pandémie (suite) :

L'estimation par la direction des revenus à recevoir du Ministère en raison de la COVID-19 se fonde sur les dernières directives du Ministère et sur les conséquences de la COVID-19 sur les activités, les revenus et les dépenses de l'Hôpital. La direction a analysé les exigences et fourni une estimation des montants justifiables en fonction des renseignements disponibles à jour. En raison de l'incertitude quant au montant du financement qui sera confirmé au cours des prochaines années, la direction a comptabilisé une provision pour débiteur, comme l'indique le tableau ci-dessous. Tout ajustement que la direction apportera à l'estimation des revenus à recevoir du Ministère sera pris en compte dans les états financiers de l'Hôpital au cours de l'année du versement.

Les détails relatifs aux fonds obtenus du Ministère en raison de la COVID-19 et qui sont comptabilisés dans les produits de l'exercice considéré sont résumés ci-dessous :

	2022	2021
Financement des dépenses de fonctionnement différentielles liées à la COVID-19	52 266 \$	\$ 62 677
Financement des pertes de revenus découlant de la COVID-19	–	39 937
Rapprochement général des fonds pour les autres coûts admissibles et pertes de revenus	–	21 939
	52 266 \$	124 553 \$

En plus de ce qui précède, l'Hôpital a constaté la somme de 8 491 \$ (16 934 \$ en 2021) au titre des fonds du Ministère pour couvrir les dépenses en immobilisations liées à la COVID-19, somme qui est venue s'ajouter aux apports en capital reportés au cours de l'exercice.

L'Hôpital a également comptabilisé un montant de 70 503 \$ (31 827 \$ en 2021) obtenu du ministère de la Santé pour couvrir d'autres dépenses liées à la COVID-19, comme la rémunération des employés et des médecins en situation de pandémie, les centres de dépistage et les foyers de soins de longue durée.

18. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2021 ont été reclassées de façon à ce que leur présentation soit conforme celle des états financiers de 2022.

L'HÔPITAL D'OTTAWA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022
(en milliers de dollars)

19. Impact de la pandémie de la maladie à coronavirus COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que l'épidémie de COVID-19 avait atteint des proportions pandémiques. Cette pandémie a fortement perturbé les milieux financiers, boursiers, de la santé et sociaux. En réponse à la COVID-19 et conformément aux directives du Ministère et d'autres organismes publics, l'Hôpital a mis en place plusieurs mesures pour protéger les patients et le personnel contre la COVID-19. De plus, il a activement participé aux soins des patients atteints de la COVID-19 et à la prestation de programmes qui protègent la santé publique.

Des ajustements doivent être apportés aux états financiers lorsque des événements survenus entre la date des états financiers et la date du rapport des auditeurs fournissent un supplément d'information suffisant à l'égard de situations qui existaient en fin d'exercice. Après avoir évalué les répercussions financières, la direction a jugé inutile pour l'heure d'apporter d'autres ajustements aux états financiers.

L'Hôpital continue de réagir face à la pandémie et il prévoit des répercussions opérationnelles et financières continues au cours du prochaine l'exercice et au-delà. La direction a évalué l'impact de la COVID-19 et estime qu'il n'y a pas de problèmes financiers importants qui compromettent la bonne marche de ses activités. L'issue et la date de rétablissement de la pandémie étant très imprévisibles, il est impossible pour l'heure d'estimer et de communiquer ses effets sur les activités à venir.